

Gironde : les élèves privés de cour de récré à cause des épandages dans les vignes

A LA UNE / SAINT-GENÈS-DE-LOMBAUD / Publié le 27/04/2018 à 11h02. Mis à jour à 12h23 par Aude Boilley.

S'ABONNER À PARTIR DE 1€



1 COMMENTAIRE

Après des épandages qui ont eu lieu mercredi et par précaution, la directrice de l'école maternelle de Saint-Genès-de-Lomnaud, sur la rive droite de Bordeaux, a décidé de ne pas autoriser les enfants à sortir dans la cour durant le temps scolaire et périscolaire

Mercredi après-midi, alors que l'école de Saint-Genès-de-Lomnaud était vide, les parcelles de vignes situées tout autour de l'établissement ont été **traitées**. Ce jeudi, la directrice a pris la décision de ne pas autoriser les enfants à sortir dans la cour durant le temps scolaire et périscolaire **durant deux jours**, ce jeudi et ce vendredi.

"**Par mesure de précaution**, dans l'ignorance du nom de certains des produits utilisés pour ces traitements et des risques induits, j'ai pris la décision de ne pas autoriser les enfants à sortir dans la cour durant le temps scolaire et périscolaire aujourd'hui et demain ; observant ainsi le même délai de rentrée que dans les parcelles traitées avec les produits CMR", écrit Céline Houdayer, la directrice dans un mail à l'Inspection de circonscription que "Sud Ouest" s'est procuré.

Au milieu des vignes

Pour rappel, le délai de « ré-entrée » dans les vignes est **le délai de 48 heures** que doivent observer les viticulteurs après pulvérisation des produits les plus dangereux, classés cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR).

Par mesure de précaution, une demi-douzaine de parents d'élèves auraient décidé de ne pas mettre leurs enfants à l'école située en plein milieu des vignes.

Une **charte** concernant l'usage des traitements aux alentours de l'école et la circulation de l'information a été signée récemment en mairie par les viticulteurs. Selon la mairie, les deux viticulteurs concernés ne l'ont pas respectée.

En juin dernier, une [réunion d'information sur les produits phytosanitaires](#) organisée par le maire et les représentants de la filière avait réuni une soixantaine de personnes. Le président du syndicat des Bordeaux et Bordeaux supérieurs et ancien président du CIVB, Bernard Farges, en avait été le "médiateur" entre les parties, parents d'élèves, riverains et représentants d'associations écologistes, viticulteurs et élus.

Quelques jours plus tôt, les parents d'élèves avaient [menacé de retirer leurs enfants de l'école](#).

Il y a deux ans, les parents d'élèves **avaient planté une haie** afin de protéger la cour.

Une **charte** concernant l'usage des traitements aux alentours de l'école et la circulation de l'information doit être signée prochainement en mairie par les viticulteurs. Cette charte prévoit que la directrice soit destinataire des **dates des traitements et des noms des produits utilisés** et les diffuse auprès des parents.